

Stéphane DEMILLY

Député de la Somme

Président du Groupe d'Etudes
sur les Biocarburants

Membre de l'Assemblée
Parlementaire de l'OSCE
et de la Francophonie

Vice-Président de
la Commission du
Développement Durable
et de l'Aménagement
du Territoire

Péronne, le 18 janvier 2012

**Lettre ouverte à l'attention de Madame Eva JOLY, candidate Europe Ecologie-
Les Verts à l'élection présidentielle**

Madame la candidate à l'élection présidentielle,

Le Canal à grand gabarit Seine-Nord Europe est sans aucun conteste l'un des projets les plus emblématiques du Grenelle de l'Environnement et du Schéma National des Infrastructures de Transports (SNIT).

Chaînon manquant de 106 km entre les bassins de la Seine et du Nord-Pas-de-Calais, le Canal Seine-Nord garantira la croissance du transport fluvial et de l'intermodalité, dans une logique de développement durable.

Sur le plan environnemental, d'une part, il contribuera significativement à réduire la congestion routière et donc les émissions de gaz à effet de serre, en retirant 500 000 poids-lourds de nos routes à horizon 2020. Un convoi fluvial de 4 400 tonnes transporte en effet autant de marchandises que 220 camions.

Sur le plan du développement économique et de l'emploi, d'autre part, le Canal Seine-Nord représente une véritable bouffée d'oxygène pour les territoires concernés par le tracé, qui se mobilisent d'ores et déjà pour tirer profit de l'activité qui sera générée par le chantier lui-même, puis par l'exploitation des quatre plates-formes multimodales prévues le long du tracé. Je pense tout particulièrement, pour le département de la Somme, aux plates-formes de Nesle et de Péronne-sud.

Le 5 avril 2011, à Nesle, le Président de la République a pris la décision tant attendue de lancer officiellement la procédure du dialogue compétitif, ouvrant ainsi la voie à un démarrage des travaux début 2013.

Pourtant, des interrogations subsistent quant au devenir de ce formidable projet, dans l'hypothèse, si les électeurs en décidaient ainsi, d'une arrivée au pouvoir d'une majorité à laquelle vous seriez associée à l'issue des élections du printemps prochain.

Permettez-moi de lister très concrètement ces sources d'inquiétudes :

→ En premier lieu, une précédente candidate des Verts à l'élection présidentielle, Dominique VOYNET, avait exigé, et obtenu, du Premier Ministre Lionel JOSPIN, le 1^{er} novembre 1997, l'abrogation de la déclaration d'utilité publique du Canal Rhin-Rhône, alors qu'elle était Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire.

→ En second lieu, Europe Ecologie-Les Verts a obtenu du Parti Socialiste l'inscription noir sur blanc, dans le programme de Gouvernement EELV-PS, de l'engagement de réexaminer tous les projets d'infrastructure planifiés et financés par l'Etat dans le cadre du SNIT, y compris donc le Canal Seine-Nord.

→ Enfin, fidèles à l'hostilité au fluvial à grand gabarit qui semble animer EELV, les élus Verts de Picardie ont à plusieurs reprises exprimé publiquement leur opposition au Canal Seine-Nord.

C'est pourquoi je souhaite que vous puissiez me donner, sans ambiguïté, votre position sur cette question : vous engagez-vous, si vous étiez élue à la Présidence de la République, ou si vous étiez amenée à participer à un gouvernement, à soutenir la réalisation intégrale du Canal Seine-Nord Europe, dans les délais et avec le plan de financement prévus ?

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Madame la candidate à l'élection présidentielle, en l'expression de ma parfaite considération.



Stéphane DEMILLY